

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles

Colloque

Censure et libertés: atteinte ou protection ?

INFORMATIONS

Sonia SUIHLI

Département de la Recherche et des Etudes Doctorales

Tél.: 01 40 91 17 96

mail : colloques.droit-eco-gestion@u-psud.fr

LIEU : FACULTE JEAN MONNET

54, bld. desgranges BP 104 - 92331 Sceaux cedex

Salle Georges VEDEL

ACCÈS : RER B Robinson et Bus ligne 128, 192, 198, 395



Organisé en partenariat avec le centre de recherche Droits et Sociétés Religieuses et l'Observatoire de la liberté de création

VENDREDI 26 MARS 2010

FACULTÉ JEAN-MONNET

**9h00 - mot d'accueil de Jérôme Fromageau,
Doyen de la Faculté Jean Monnet**

LA CENSURE : APPROCHES CROISEES

Sous la présidence du Professeur Brigitte Basdevant,
Université Paris-Sud 11, DSR.

9h15 - Censure et devoir de réserve

**Modes d'expression militaires dans la société contemporaine :
la «grande muette» pratique-t-elle l'autocensure ?**

par Jean Dufourcq, contre-amiral 2S, chercheur à l'Ecole militaire,
rédacteur en chef de la Revue Défense nationale.

Justice : de la culture du secret à la gestion de la médiatisation

par Jean-Pierre Bonthoux, Magistrat, Professeur associé à l'Université
Paris-Sud 11.

10h00 - Censure et médias, table ronde

Avec Philippe Cohen, journaliste (Marianne), Noëlle
Herrenschmidt, reporter-aquarelliste, dessinatrice d'audience (Le
Monde, La Croix), et Laurent Sourisseau, dit Riss, Directeur de
rédaction et dessinateur (Charlie Hebdo).

11h00 - pause

11h10 - Censure et religion

L'iconoclasme ou l'image interdite par Stéphane Boiron, Historien du droit,
Professeur à l'Université Paris-Sud 11.

L'Index : administration et méthodes (16^e-20^e siècles) par François Jankowiak,
Historien du droit, Professeur à l'Université Paris-Sud 11.

Vision théologique de la tolérance et de ses limites par Tareq Oubrou, Théologien,
Recteur de la mosquée de Bordeaux.

12h30 - déjeuner libre

14h00 - Censure et création artistique

Sous la présidence du Professeur Antoine Latreille, Université Paris-Sud 11, CERDI.
Est-il encore possible d'outrager les bonnes mœurs ? par André Laingui, Historien
du droit, Professeur à l'Université Paris 2.

Quand la censure malmène les compositeurs et les librettistes d'opéras
par Philippe Olivier, Conseiller culturel au cabinet du maire et du président de la
communauté urbaine de Strasbourg.

Censure et théâtre par Jérôme Fromageau, Historien du droit, Université Paris-Sud 11.

**Une mission méconnue de la censure cinématographique : le rayonnement de
la France dans le monde** par Laurent Garreau, Historien du cinéma.

15h45 - pause

16h00 - Le censeur, le juge et le citoyen, table ronde

Avec Sylvie Hubac, Conseiller d'Etat, Présidente de la Commission de classification
des œuvres cinématographiques, Mattias Guyomar, Maître des requêtes au
Conseil d'Etat, et Agnès Tricoire, Avocat, membre de l'Observatoire de la liberté de
création.